

Réf: Dossier 194264

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DU FONCIER ET DE L'IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA  
CHRISTIAN Lot 2815 Ilot 111, Lot 2815, Ilot 111

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DU FONCIER ET DE L'IMMOBILIER »

Objet : LOTISSEMENT, GESTION LOCATIVE, CONSTRUCTION ET RENOVATION, IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA  
CHRISTIAN Lot 2815 Ilot 111, Lot 2815, Ilot 111

Dirigeant(s) M BATIA OUSMANE BATOE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05404 du 19/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37324/GTCA/RC/2023 du 19/05/2023

